

Le Bâtonnier

AUX MEMBRES DE L'ORDRE

Genève, le 12 juin 2018

**Concerne : Plateforme *pro bono* de l'Ordre des avocats**

---

Chers Confrères,

J'ai le plaisir de vous informer que la plateforme *pro bono* de l'Ordre (la « Plateforme ») est désormais en ligne et disponible au lien <https://www.odage.ch/pro-bono>.

Comme vous le savez, la Plateforme a pour but de mettre en relation, d'une part, des personnes morales actives dans le domaine des droits de l'homme et ayant un lien avec la Suisse romande, et, d'autre part, des avocats membres de l'Ordre disposés à leur fournir un soutien juridique gratuit dans leurs domaines de compétence.

La Plateforme est ouverte exclusivement à des personnes morales répondant à certains critères stricts (notamment activités dans le domaine des droits de l'homme, but d'utilité publique, indépendance, lien avec la Suisse romande, viabilité financière et sérieux de leur activité). En outre, les services juridiques *pro bono* sollicités par le biais de la Plateforme devront viser à assister les personnes morales elles-mêmes, notamment dans le cadre de problématiques liées à leur structure et à leur fonctionnement, mais non – par délégation – des personnes physiques qui auraient sollicité les services de ces personnes morales. La Plateforme vise ainsi à soutenir ONGs et institutions locales actives dans le domaine des droits de l'homme sans toutefois concurrencer l'assistance juridique ou la Permanence de l'Ordre et ses services toujours précieux.

Dans sa phase de test, la Plateforme a d'ores et déjà permis la mise en contact d'ONGs actives dans le domaine des droits de l'homme avec des avocats genevois, lesquels ont pu leur fournir avec succès un soutien juridique gratuit dans leurs domaines de compétence. Je les en remercie chaleureusement.

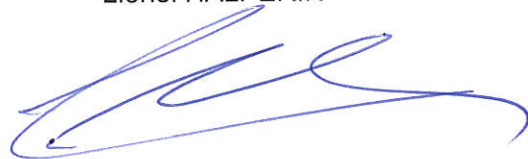
J'invite celles et ceux d'entre vous qui le souhaiteraient à s'inscrire à la Plateforme, en soumettant le formulaire annexé, lequel vous permettra de préciser les domaines dans lesquels vous êtes prêts à fournir vos services *pro bono*. Ce formulaire peut être adressé par e-mail à l'adresse : [probono@odage.ch](mailto:probono@odage.ch). Les inscriptions sont individuelles et ne peuvent être faites par une personne en représentation d'une étude et de ses membres.

A noter que certains barreaux étrangers, tel le barreau de New York, auxquels nombre d'entre vous sont inscrits, imposent à leurs membres une activité *pro bono*. La Plateforme offre justement une opportunité de satisfaire à cette condition.

Je sais la générosité des membres de notre Ordre et vous invite à participer en nombre à la Plateforme ainsi qu'à soutenir cette initiative pionnière en Suisse.

Veillez recevoir, chers Confrères, l'expression de mes sentiments dévoués et confraternels.

Lionel HALPÉRIN



*Ann. ment.*